

# **JOURNAL D'INFORMATION DE SAINT-SOZY**



**JANVIER 2018**

# INFORMATIONS UTILES

## Horaires Mairie

Jours	Accueil Public	Accueil Téléphonique
<b>Lundi</b>	10h30 à 12h30	9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h15
<b>Mardi</b>	Fermé	13h00 à 18h00
<b>Mercredi</b>	13h00 à 14h30	8h45 à 12h00 et 13h00 à 18h15
<b>Jeudi</b>	16h00 à 18h00	9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h15

**En dehors de ces horaires ou d'absence de la secrétaire de mairie et pour tout urgence, il vous est possible de contacter**  
Madame Magali LIVENAIS, Maire, au 05 65 37 08 47  
ou par mail à [mairesaintsozy@orange.fr](mailto:mairesaintsozy@orange.fr)

Téléphone : 05 65 32 23 06

Courriel : [mairie-st-sozy@info46.fr](mailto:mairie-st-sozy@info46.fr)

Site internet : [www.saint-sozy.fr](http://www.saint-sozy.fr)

### Numéros de téléphone utiles :

**Pompiers** : 18 ou 112

**Samu** : 15

**Médecin de garde** : 3966 Après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés

**Pharmacie de garde** : 3237

**Gendarmerie** : 05 65 32 78 17

**SAUR** : 05 65 33 23 01

Dépannage : 05 65 33 23 00

**EDF** : 08 01 80 10 46

Dépannage : 08 10 33 31 46

### Ouverture de la Poste

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi

Matin de 9h15 à 10h00

Après-midi de 14 H 00 à 16 H30

### Crédit Agricole :

Point Vert chez Corinne LEFEVRE

Panier Sympa - Les Jardins

05 65 27 20 17

### Information générale :

Nous rappelons que toutes les réunions du Conseil Municipal ont lieu le dernier jeudi de chaque mois sauf exception (voir panneau d'affichage), et qu'elles sont publiques.

Bulletin municipal de Saint-Sozy

Directeur de la publication :

**Magali LIVENAIS**

**Informations Réglementations**



Informations Mairie .....

### Collecte des Gros encombrants

Une collecte sera mise en place **les 1<sup>er</sup> Lundi après-midi** de chaque mois et ce à compter du 01 juillet 2015. Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie avant le Vendredi soir. Elle est réservée aux habitants n'ayant pas les moyens physiques ou matériels (remorque) de le faire eux-mêmes.

Elle ne concerne que les Gros Encombrants (exemple : cuisinière, machine à laver, sommier, etc ...) et non pot de fleur, marmite ou autre cafetière etc, ...

De la civilité des utilisateurs dépendra de la pérennité du service

### Déchetterie de Souillac

**Le Bacour 46200 SOUILLAC**

**Tel : 05 65 37 08 22**

Ouverte aux particuliers et aux professionnels (<3,5t)

Lundi et jeudi : 14h00 à 18h00

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00



PRÉFECTURE DU LOT

### Bruit de Voisinage

Arrêté Préfectoral du\_02-12-2009

### Brulage des Végétaux

ARRETE PREFECTORAL N° E-2012-173

Application permanente

Selon l'article 5, la période sensible où aucun feu de végétaux n'est autorisé est **du 15 juin au 15 septembre**

### Bibliothèque :

Samedi de 10h à 12h

150 nouveaux livres vont être déposés début janvier par la bibliothèque départementale de prêt et 12 nouveaux livres sont achetés tous les ans

### Rappel

Madame le Maire invite tous les nouveaux arrivants à la rencontrer (sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie), afin de présenter notre village et faire connaissance.



# Editorial

Madame, Monsieur,

**A**vant toute chose, je vous souhaite en mon nom mais aussi de l'équipe municipale une excellente année 2018 : que cette année soit la concrétisation de tous vos projets.

Le 2ème semestre de l'année 2017 a débuté par un moment fort pour nous tous, le samedi 22 juillet, en présence de nombreuses personnalités : la pose de la première pierre du groupe scolaire de 4 classes pour les communes de Saint-Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse, qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2018, et qui est le plus grand investissement que la commune n'ait jamais porté et financé au maximum, soit 80%.

La réalisation de ce projet a fait que le projet de réhabilitation de la salle des fêtes a été suspendu, afin de pouvoir obtenir le maximum d'aides financières sur l'école.

En 2018, nous envisageons de relancer ce projet de réhabilitation par tout d'abord le montage de dossiers de sollicitations de cofinancements auprès de nos partenaires, et notamment sur la ligne mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Je ne vous cacherai pas que la baisse des dotations de l'Etat et les différentes réformes engagées par le nouveau Gouvernement rend la tâche de plus en plus complexe.

Au niveau des projets en cours, les membres de la commission « communication » ont travaillé ardemment et minutieusement sur l'adressage des voies de la commune, nécessaire pour les services publics et notamment en cas d'urgence. C'est ainsi qu'il vous a été communiqué par un courrier à chacun d'entre vous le numéro qui vous a été attribué, avec le nom de votre rue qui a été validé lors du conseil municipal du 7 février 2017.

Nous avons également décidé de refaire le site Internet de la commune avec un changement du prestataire. C'est ainsi, que le site de la commune sera inaccessible pendant quelques mois.

Afin de répondre à la demande de certains habitants (**tout en respectant la réglementation**), et également remplacer des panneaux d'entrée ou de fin d'agglomération volés, la commune a investi dans des panneaux de signalisation pour un montant conséquent.

Et enfin, après 2,5 années de concertation et de travail, le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sozy a été approuvé le 10 juillet par la communauté de communes CAUVALDOR.

La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde a été relancée. C'est ainsi qu'une réunion d'information à toute la population sera organisée dans les prochains mois pour vous présenter en quoi consiste ce document et pourquoi il est obligatoire pour notre commune.

Côté animation, après la reconstitution du comité des fêtes (qui est une très bonne nouvelle pour la commune), une après-midi/soirée automnale a été organisée. L'association des commerçants a organisé son traditionnel marché de Noël qui a rencontré une nouvelle fois un vif succès. C'est le signe que Saint-Sozy, grâce à votre investissement et bénévolat, reste un village dynamique, avec une dizaine d'associations sur le territoire.

Je tiens également à saluer ici, le travail des membres de l'association de pêche qui entretiennent régulièrement le bord de la Dordogne, à côté de la lagune.

Et enfin, après les élections présidentielles et législatives de mai et juin, vous avez été appelés à venir voter une nouvelle fois pour élire un conseiller municipal, le 12 novembre dernier. En effet, le conseil municipal de Saint-Sozy est constitué de 15 postes de conseillers municipaux depuis les élections municipales de 2014. En février 2017, un conseiller municipal, ayant démissionné, un poste est donc devenu vacant. En août 2017, trois des quatre adjoints ont démissionné de leur poste d'adjoints tout en restant conseillers municipaux. C'est ainsi, afin de pouvoir procéder à l'élection de nouveaux adjoints, le conseil municipal devait être au complet (c'est-à-dire 15 membres pour notre commune) et qu'une élection complémentaire devait se dérouler. A l'issue de celle-ci, Monsieur Sylvain LENOIR, seul candidat, a été élu. Le 17 novembre, il a donc été procédé, au sein du conseil municipal, à l'élection de nouveaux adjoints comme suit :

- 1er adjoint : Monsieur Jean-Philippe GAVET,
- 2ème adjoint : Monsieur Sylvain LENOIR,
- 3ème adjoint : Monsieur Alexis MAURY

Depuis le 15 décembre, l'équipe municipale est de nouveau constituée de 14 membres, puisque Monsieur Laurent GRASSO a présenté sa démission.

Afin de fêter la nouvelle année, et vous présenter le bilan 2017 et les projets 2018, je vous invite à nous retrouver le **samedi 27 janvier 2018, à 18h30,**

**à la salle des fêtes, à l'occasion de la cérémonie des vœux du conseil municipal  
cérémonie pendant laquelle seront présentés les nouveaux arrivants de 2017.**

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute pour toute information que vous jugerez utile.

**Bien cordialement,**  
Magali LIVENAIS

# Informations Municipales

## Constitution du Conseil Municipal

Civilité	Prénom	NOM	Fonction
Madame	Magali	LIVENAIS	Maire
Monsieur	Jean-Philippe	GAVET	1er adjoint
Monsieur	Sylvain	LENOIR	2ème adjoint
Monsieur	Alexis	MAURY	3ème adjoint
Madame	Nadine	BELAIR	Conseiller municipal
Madame	Eveline	BOUYSSOU	Conseiller municipal
Madame	Gisèle	CARPENTIER	Conseiller municipal
Monsieur	Philippe	CASTANET	Conseiller municipal
Monsieur	Sébastien	DALE	Conseiller municipal
Monsieur	Gervais	DELNAUD	Conseiller municipal
Monsieur	Patrice	LACOMBE	Conseiller municipal
Monsieur	Daniel	LEVET	Conseiller municipal
Monsieur	Florent	PEYRUS	Conseiller municipal
Madame	Sandrine	ROUGIE	Conseiller municipal

### Nouveau venu au conseil :



D'abord je tiens à remercier les personnes qui sont venues voter surtout étant le seul candidat par un temps pluvieux et froid, je remercie aussi mes collègues du conseil municipale qui m'ont encouragé. Il n'est pas facile d'arriver dans une équipe à deux tiers du mandat, où chacun a déjà pris sa place et ses habitudes. Je m'appelle SYLVAIN LENOIR (pour ceux qui ne le savent pas) je viens du nord à côté de Lille, 66 ans mariés deux garçons et trois petites filles dont une Meyronnaise de 19 ans Lucie... Depuis 40 ans nous venons en vacances d'été et d'hiver à st Sozy /Meyronne et le 1er mai 2014, nous sommes venus nous installer à Saint Sozy, pour notre retraite. Nous nous étions bien promis en quittant le nord de ne plus faire partie d'associations ni de mairie, car après 35ans de bons loyaux services nous allions enfin penser à nous.... et voilà le virus nous a repris ma femme au comité des fêtes et moi à la mairie.

## Plan Local d'Urbanisme

Après 2,5 années de concertation et de réunions, ce document d'urbanisme a été approuvé, à l'unanimité des membres, par le conseil communautaire de CAUVALDOR le 10 juillet dernier et applicable depuis le 14 août. Ce dossier est consultable à la communauté de communes CAUVALDOR – Bramefond – 46200 SOUILLAC, et en mairie de Saint-Sozy, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, et également sur le site internet de la communauté de communes CAUVALDRO : [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr).

**Rappel:** Comme indiqué dans les bulletins d'information de décembre 2016 (2 pages détaillées) et juillet 2017, tous travaux de rénovation de façades, changement de menuiseries, réfection de toitures, installation d'abris de jardin, installation ou changement de clôture, sont soumis à déclaration préalable en mairie.

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture, ou contacter le service Application du Droit des Sols de la communauté de communes CAUVALDOR au 05 65 32 27 38 (choix 1).

# Les Cartes Grises



Désormais, il est possible d'immatriculer un véhicule deux façons :

- Soit en s'adressant au garage le plus proche de chez vous et notamment le garage ROUGIE à Saint Sozy vous accompagnera dans cette démarche.
- Soit en utilisant le portail internet : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Lors de la connexion au site internet, et après avoir créé votre compte, vous aurez la possibilité de :

- Demander la modification de l'adresse sur le certificat d'immatriculation
- Déclarer la vente ou la cession d'un véhicule à un nouvel acquéreur
- Immatriculer un véhicule d'occasion
- Refaire un certificat d'immatriculation

## Formalités administratives : Carte d'Identités – Passeport ...

Les formalités administratives d'obtention des Carte d'Identités et Passeport ont évoluées.

Si le temps est venu de demander l'un de ces documents, 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement, la façon la plus simple est de venir en Mairie.

Notre secrétaire vous indiquera toutes les démarches et tous les documents nécessaires (Cerfa, pièces obligatoires, ...)

**Nouveauté :** il est dorénavant possible de faire la demande de CI sur Internet  
<https://www.service-public.fr/>



## Le Recensement



**Nouveauté :**

**Une toute nouvelle application mobile pour la Journée Défense et Citoyenneté**

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée

Défense et Citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » en se rendant la Mairie.

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUIN 2017

**Présents** : Mmes LIVENAIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine.  
Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

**Absents excusés** : M. DALE Sébastien (pouvoir à Mme LIVENAIS Magali), M. GAVET Jean-Philippe (pouvoir à M. DELNAUD Gervais)

**Secrétaire de séance désignée** : Mme Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mai 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

### **Ajout d'un point à l'ordre du jour : Versement de 1 500 € issus du fonds contrat enfance jeunesse au SIVU : à l'unanimité des membres présents.**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il avait été décidé lors du comité de pilotage du 29 septembre 2016 de verser 1 500 € de fonds de contrat enfance jeunesse au SIVU L'Age Tendre. Cependant, en raison de la consommation intégrale de l'enveloppe CEJ et dans l'attente du versement par la CAF, la commune de Saint-Sozy n'avait pas mandaté cette somme au profit du SIVU.

Ainsi, afin de régulariser la situation, Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à verser cette somme, étant donné que la CAF a versé sa participation financière.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Décision modificative budgétaire n° 2 :**

Chaque année, l'Etat verse une dotation de 50.00 € par enfant à chaque commune pour compenser le temps d'accueil périscolaire. Ce sont les communes qui le perçoivent et non le SIVU L'Age Tendre bien que celui-ci soit gestionnaire des écoles du RPI. Ainsi, cette somme doit être reversée au SIVU qui en a la gestion. Pour l'année 2016, la commune a perçu un solde de 716.67 € pour l'année scolaire 2015-2016, et un acompte de 450 € pour l'année scolaire 2016-2017. Ces deux montants ont été reversés au SIVU L'Age Tendre.

Cependant, la commune de Saint-Sozy vient de percevoir le solde pour l'année scolaire 2016-2017 d'un montant de 1 250 €, qu'il convient de reverser au SIVU. Elle demande l'autorisation de procéder à ce mandatement et d'effectuer une décision modificative budgétaire dans ce sens.

→ *Approbation à l'unanimité*

### **Vente d'un lot au lotissement Albert Camus : autorisation à signé l'acte notarié :**

Vente du lot n° 7 à un couple de Meyronne. Superficie de 844 m<sup>2</sup> à 23 € le m<sup>2</sup>. Signature du sous-seing le 4 juillet 2017.

→ *Approbation à l'unanimité*

### **Marché construction d'un groupe scolaire du RPI de Saint-Sozy, Meyronne, Lacave et Creysse :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie lundi 19 juin 2017. 54 plis reçus dont 1 hors délai. 13 lots dont un optionnel (le 13) pour la cuisine.

Après analyse des offres et notation par le maître d'œuvre Yves MAZET, il est proposé d'attribuer les lots 1 à 12, à l'exception du lot n° 13 en attente comme suit :

Lots	Entreprise retenue	Adresse entreprise	Montant HT
1 – VRD	<i>SARL BROUSSE</i>	46110 CAVAGNAC	147 851,08 €
		+ <i>Option réseau chauffage</i>	1 100,00 €
2 – Gros œuvre	<i>ASFAUX TRUEL</i>	46400 SAINT-CERE	249 499,75 €
3 – Ossature Bois – Charpente - Bardage	<i>SARL LESTRADE</i>	46200 LACAVE	103 306,24 €
4 – Couverture – Étanchéité – Structure végétalisée	<i>SARL LESTRADE</i>	46200 LACAVE	161 042,77 €
5 – Menuiseries aluminium	<i>MIROITERIE POINT VERRE</i>	46100 FIGEAC	99 667,00 €
6 – Menuiseries Bois	<i>ETS DELNAUD</i>	46500 ROCAMADOUR	49 782,58 €
7 – Plâtrerie - Isolation	<i>ETS SUDRIE</i>	24260 LE BUGUE	111 909,61 €
8 – Chape – Faiences – Revêtement des sols	<i>ETS JOFRE</i>	82110 LAUZERTE	53 089,52 €
9- Plomberie - Sanitaire	<i>ETS PICOULET</i>	46200 SAINT-SOZY	33 184,00 €
		46200 SAINT-SOZY	93 911,00 €

<b>10 – Chauffage bois - Ventilation</b>	<b>+ option réseau chaleur</b>		2 660,00 €
<b>11 – Électricité – Courants forts et faibles</b>	<i>Entreprise LJS</i>	46500 GRAMAT	88 235,64 €
	<b>+ option contrôle d'accès</b>		406,80 €
<b>12 - Peintures</b>	<i>SARL AYMARD</i>	46200 SOUILLAC	24 078,20 €
<b>13 – Cuisines (point chaud) (lot optionnel)</b>	Non retenu à ce jour		
<b>TOTAL</b>			<b>1 219 724,19 €</b>

*L'attribution des lots présentée ci-dessus est adoptée à l'unanimité.*

Sur le terrain de la nouvelle école, Monsieur LEVET a analysé la situation et propose de déplacer un tuyau qui passerait sous l'école. Coût de l'opération estimée entre 3 000 et 4 000 € à la charge de la commune.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Les travaux du groupe scolaire commenceront le 17 juillet 2017. La pose de la première pierre aura lieu le 22 juillet 2017, à 11h00 en présence des personnalités représentant les organismes qui financent cette opération.

Une proposition de réunion a été faite aux Maires avec tous les Conseils Municipaux pour présenter cette construction. Madame le Maire est dans l'attente de dates.

#### **Souscription d'un emprunt :**

Cet emprunt est destiné au financement de l'opération de construction du groupe scolaire. 5 banques ont été consultées. 3 ont répondu (La Banque Postale, La Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole). Proposition effectuée sur une demande d'emprunt de 350 000 € (sur 20 ou 25 ans) et d'un prêt relais du même montant afin de pouvoir régler les entreprises dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA.

La meilleure proposition que nous ayons eue vient du Crédit Agricole : 350 000 € au taux de 1,32 % sur 20 ans, (taux fixe) soit 46 777,50 € d'intérêts, avec un prêt relais de 350 000 € à 1%.

→ *Adopté à l'unanimité.*

#### **Régularisation des tarifs de l'assainissement :**

Cette modification prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les tarifs sont : 110 € + 0,65 € par m<sup>3</sup> consommé. Pour les habitations non raccordées au réseau d'eau il sera compté 20 m<sup>3</sup> par personne présente au foyer. Pour les professionnels non raccordés 20 m<sup>3</sup> par chambre ou hébergement.

→ *Adopté à l'unanimité.*

#### **Lecture de différents courriers (administrés, demandes diverses d'installation ...) :**

- Nous avons reçu deux demandes d'installation sur la place pour des restaurations ambulantes.

*Ces propositions ne sont pas retenues à l'unanimité pour deux raisons : le conseil municipal n'est pas favorable d'autant plus que la loi à partir du 1er juillet oblige les collectivités à faire une mise en concurrence pour utiliser le domaine public.*

- Affaire HACQUET/RIBAUT :

Les intervenants demandent la mise en place d'un arrêt minute.

Pour : 1 (M. LEVET) Contre : 10 Abstentions : 3 (MM DELNAUD, LACOMBE, PEYRUS)

Le conseil municipal décide de ne plus intervenir dans ce conflit de voisinage et demande aux personnes concernées de régler ce problème de stationnement entre eux en faisant preuve de civisme et de bon sens. Il serait dommage (en cas de trouble de l'ordre public) de saisir le Procureur.

#### **Rapports des commissions communales, syndicales et communautaires :**

**CC CAUVALDOR COMMISSION FINANCES** : Rapport de M. Daniel LEVET

**CC CAUVALDOR COMMISSION ECONOMIQUE** : Rapport de M. Laurent GRASSO

**CC CAUVALDOR COMMISSION SPORTS** : Rapport de M. Philippe CASTANET

**CC CAUVALDOR COMMUNICATION CULTURE** : Rapport de M. Gervais DELNAUD. La réunion a surtout porté sur le forum des associations.

La Vallée des Rocs fera un inventaire du petit patrimoine. Le théâtre de l'usine devrait présenter des spectacles sur l'ensemble du territoire.

**CC CAUVALDOR GEMAPI - COMMISSION BASSIN DORDOGNE** : Rapport de Mme Eveline BOUYSSOU. Ont été élus :

- Président de la commission de bassin : M. Philippe PARROU (élu de Prudhomat)
- Vice-Président M. Christophe PROENCA (Maire de Gintrac)

### **Questions diverses :**

1. Coupure d'électricité le 3 juillet 2017 sur le cause pour réparer le poteau électrique qui est tombé en février.
2. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sozy devrait être approuvé lors du conseil communautaire prévu en juillet 2017.
3. La Mairie va investir dans des drapeaux, les nôtres sont fatigués.
4. Accompagnateurs scolaires dans les bus : Le Conseil Départemental se désengage, coût annuel supplémentaire pour maintenir ce service pour le SIVU 14 000 €. Les accompagnateurs n'étant pas obligatoires les élus au SIVU verront le moment venu.
5. Anim'enfance : Les Maires sont convoqués le 4 juillet 2017 pour parler de l'avenir de l'accueil de loisirs.
6. Une demande de classement en catastrophe naturelle pour le gel des noyers au printemps 2017 a été déposée.
7. Le défibrillateur : La batterie doit être changée pour un coût de 500 € mais il n'est plus aux normes. Un nouveau coûterait 1 700 € TTC (hors contrat de maintenance). A étudier.
8. Le site internet de la commune est hébergé par le Centre de Gestion mais n'est plus aux normes. Ainsi, au 31 décembre 2017, le CDG ne pourra plus nous aider si nous ne décidons pas de faire évoluer le site :
  - Soit on se réabonne avec eux pour un forfait annuel de 396 € et une mise en place de 1 100 €
  - Soit on voit avec un autre prestataire qui a fait une proposition à 382 € par anDossier à l'étude.

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

**Présents** : Mmes LIVENAIIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine.  
Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

**Absents excusés** : M. DALE Sébastien (pouvoir à Mme LIVENAIIS Magali), M. GAVET Jean-Philippe (pouvoir à M. DELNAUD Gervais)

**Secrétaire de séance désignée** : Mme Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

**Ordre du jour** : Désignation des délégués conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Madame le Maire informe l'assemblée que le renouvellement des Sénateurs pour le Département du Lot a lieu cette année. Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017 à Cahors.

Pour ce faire, il revient au conseil municipal de désigner les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour cette élection. Le conseil municipal de Saint-Sozy étant constitué de 15 membres, dont 14 membres en exercice, la commune de Saint-Sozy se voit attribuer 3 titulaires et 3 suppléants.

Sont élus à l'unanimité :

### **Titulaires** :

- Mme Magali LIVENAIIS
- M. Philippe CASTANET
- M. Florent PEYRUS

### **Suppléants** :

- Mme Sandrine ROUGIE
- M. Patrice LACOMBE
- M. Alexis MAURY

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017 - 20h30**

**Présents** : Mmes LIVENAI Magali, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine, BELAIR Nadine, Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis,

**Excusé** : M. PEYRUS Florent

1. Désignation d'un secrétaire de séance : *M MAURY Alexis – Approbation à l'unanimité*

2. Approbation des comptes-rendus des séances des 29 juin et 30 juin 2017 : *Approbation à l'unanimité*

3. **Fixation du nombre d'adjoints**

Suite aux démissions des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints, effectives à compter du 29 août 2017 et du 1<sup>er</sup> septembre 2017, lecture d'un droit de réponse de Madame le Maire aux différentes attaques subies ces dernières semaines, suivie d'un débat.

Madame le Maire propose de réduire le nombre d'adjoints à deux. En effet, selon la réglementation (code électoral et circulaire ministérielle), le conseil municipal étant incomplet depuis la démission d'un conseiller en février, le conseil peut élire uniquement un adjoint supplémentaire. Si le conseil souhaite maintenir le nombre d'adjoints à trois ou quatre, il convient d'organiser des élections complémentaires pour compléter le conseil.

Madame le Maire soumet au vote la réduction du nombre d'adjoints à deux au lieu de quatre.

*A la majorité :*

- **03 POUR (Mmes BOUYSSOU et LIVENAI, M. MAURY)**
- **01 ABSTENTION (M. DALE)**
- **09 CONTRE (Mmes BELAIR, CARPENTIER, ROUGIE et Ms CASTANET, DELNAUD, GAVET, GRASSO, LACOMBE, LEVET)**

*sa proposition est rejetée.*

En conclusion, des élections complémentaires pour un conseiller seront organisées par la Préfecture qui fixera les dates. Une fois le conseiller élu, le conseil municipal procédera à l'élection des nouveaux adjoints.

4. **Election des adjoints**

Sans objet.

*Départ de Madame Sandrine ROUGIE à 21h15.*

5. **Sollicitation financement LEADER : validation du nouveau plan de financement construction du groupe scolaire du RPI de St Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse**

Afin de réajuster le plan de financement selon le pourcentage, pour la subvention LEADER, il convient de modifier le montant de la subvention sollicitée à savoir 199 999 € au lieu de 200 000 €.

*Approbation à l'unanimité*

6. **Attribution du Lot n°13 optionnel "Cuisine" - Marché construction du groupe scolaire du RPI de St Sozy**

Ce point sera abordé lors du prochain conseil dans l'attente de précisions complémentaires qui seront sollicitées auprès de l'architecte.

7. **Avis sur le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat)**

Un avis consultatif nous est demandé avant le 15 septembre 2017. Les conseillers qui le souhaitent feront part de leurs observations par mail.

8. **Décisions modificatives budgétaires**

La commune de St Sozy a indument perçu 8 262 € de la part de l'Etat dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme qui auraient du être versés à CAUVALDOR qui en a la compétence. Ainsi, il convient de procéder à une décision modificative budgétaire pour le reverser à cette dernière qui la rétribuera par la suite à la commune de Saint-Sozy.

*Approbation à l'unanimité*

## 9. Changement de nom de la communauté de communes

Les 79 communes membres de CAUVALDOR doivent émettre leur avis sur le changement de nom de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne-Cère et Dordogne-Sousceyrac-en-Quercy (nom qui a été défini par arrêté préfectoral du 18 octobre 2016 à la communauté de communes actuelle), pour devenir la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).

*Approbation à l'unanimité*

## 10. Questions diverses

- Lecture de différents courriers d'administrés concernant plusieurs sujets :
  - Problème de stationnement gênant sur l'aménagement piétonnier réalisé Rue de l'Occitanie jusqu'au camping Les Borgnes : un arrêté d'interdiction de stationner sera pris tout le long avec pose d'un panneau « Interdiction de stationner »
  - Problème de ruissellements conséquents en cas de fortes pluies au lieu-dit à Monges
- PLU approuvé par CAUVALDOR le 10 juillet 2017, et rendu exécutoire le 14 août 2017.
- Proposition de Monsieur PICOULET Jean-Jacques de réaliser un parking à ses frais, pour ses employés, sur une partie du terrain communal « Les Combelles » jouxtant sa propriété : Mme le Maire rencontrera l'intéressé avec M GRASSO pour trouver un compromis.
- Un prestataire qui réalise des sites Internet a été rencontré par Ms GAVET, DELNAUD et Mme LIVENAIS, étant donné que celui de la commune ne sera plus effectif au 31 décembre. La prestation proposée est moins onéreuse que celle du Centre de Gestion.
- Val Roc Foot demande le déplacement du panneau des partenaires (apposé sur le gymnase) vers le parking de l'école réservé au bus, à proximité de la haie : *accord à l'unanimité*
- Arbres en saillie sur les fils électriques et téléphoniques : il incombe aux propriétaires d'élaguer les arbres sur leur terrain.
- Le point-à-temps a été effectué : 4,5 tonnes ont été répandues
- Commission santé solidaire de CAUVALDOR : compte rendu de M. GAVET
- Un groupe de travail a été constitué au sein du pôle de Martel-Payrac-Rocamadour-Souillac de CAUVALDOR, concernant les chiens errants afin de trouver des solutions communes.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017- 20H30

**Présents :** Mmes LIVENAIS Magali, BELAIR Nadine, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine  
Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent

**Excusés :** Mme BOUYSSOU Eveline (pouvoir à Gisèle CARPENTIER), Mrs DALE Sébastien, GAVET Jean Philippe, GRASSO Laurent

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance :** Gisèle Carpentier **Approbation à l'unanimité**

**2 – Approbation du compte rendu du 8 septembre 2017 modification**

Sur demande de Monsieur LEVET, demande de modifier comme suit « Suite aux démissions des 1er, 2ème et 4ème adjoints, effectives à compter du 29 août 2017 et du 1er septembre 2017, lecture du droit de réponse de Madame le Maire aux **différents reproches** formulés ces dernières semaines, suivie d'un débat. »

**3 – Marché construction du groupe scolaire lot n° 13 « cuisine »**

Ce lot est attribué à la société ALBAREIL pour un montant HT de 14 917,00 € : **approbation à l'unanimité**

**4 – Budget lotissement : décision modificative**

Afin de pouvoir régler les intérêts d'emprunt, nécessité de faire une décision modification budgétaire 66111 : 2 000 € et 1641 : 300 €. **Approbation à l'unanimité**

**5 – Rapport des commissions**

- commission culturelle : un agenda va être établi par trimestre
- commission communication : la mise en place des noms des rues de la commune se poursuit
- commission voirie : il convient de prévoir le prochain programme avant le 10 octobre

**6 – questions diverses :**

- ↪ Pour le groupe scolaire, un avenant prévoit la rehausse de 30cm par rapport à la route : coût supplémentaire : 7 988€ HT
- ↪ Pose du compteur par la SAUR pour l'école : coût : 1 035€ HT
- Un nouveau bureau est en place pour le comité des fêtes
- Le décret préfectoral fixe les élections partielles aux 12 et 19 novembre. Clôture des inscriptions pour les candidats au poste de conseiller municipal, 5 jours avant le premier tour, l'arrêté préfectoral sera adressé à tous les électeurs de la commune, approbation à 9 voix pour et 1 voix contre (Mr Peyrus Florent)
- Il sera installé un panneau « voie sans issue » au carrefour allant à Monges

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 OCTOBRE 2017 - 20h30

**Présents** : Mmes LIVENAI Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine ; Ms CASTANET Philippe, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

**Absents excusés** : M. DALE Sébastien (pouvoir à Mme BELAIR Nadine), M. DELNAUD Gervais (pouvoir à M. LEVET Daniel).

**Secrétaire de séance désignée** : Mme Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

**ADOPTION DES RAPPORTS PRIX QUALITE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015 & 2016**

En 2016 on compte trois abonnements supplémentaires et + 8 % de facturation.

*Les rapports sont adoptés à l'unanimité.*

**ADOPTION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DE LA CC CAUVALDOR ET DES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS PUBICS REPRIS PAR LA CC CAUVALDOR :**

*Les rapports sont adoptés à l'unanimité.*

**MODIFICATION DE L'ASSIETTE DU CHEMIN RURAL DIT DU PIGEON A CHAPELLE :**

Le chemin a été déplacé à la charge de Monsieur VAN DOORN Jan. Tous les frais inhérents à la signature des deux actes sont à la charge de ce dernier. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer les documents et actes notariaux afférents à ce dossier.

*Adopté à l'unanimité.*

**PROGRAMME VOIRIE 2018/2020 CC CAUVALDOR-COMMUNE DE SAINT-SOZY :**

Trois routes devaient être refaites en 2017 pour l'instant elles ne sont pas faites. Il est convenu de demander à CAUVALDOR ce qu'il en est.

Comme demandé par la CC CAUVALDOR, un pointage des routes avec les priorités est fait pour 2018, 2019 et 2020 qui lui sera adressé.

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SAINT-SOZY : CHOIX DU PRESTATAIRE :**

Le Centre Départemental de Gestion du Lot a proposé de renouveler la convention pour le site Internet à un prix onéreux. Un autre prestataire « Communes en réseau » a été rencontré qui propose un service de gestion plus simple et moins onéreux :

- Abonnement 350 € par an
- gestion 14 € par an
- migration 140 € (une fois)
- 1/2 journée de formation 140 €

soit 644 € la première année et 364 € les années suivantes.

La secrétaire suivra la formation avec un ou des membres du conseil municipal.

*Adopté à l'unanimité.*

**PREPARATION BUREAU DE VOTE ELECTIONS COMPLEMENTAIRES DES 12 & 19 NOVEMBRE 2017 :**

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h et sera composé comme suit :

- ☞ Président : Magali LIVENAI
- ☞ Secrétaire : Jean Philippe GAVET
- ☞ Assesseurs : Alexis MAURY & Florent PEYRUS
- ☞ Scrutateur : Jeannine POUCHIEU

Horaire	Nom 1	Nom 2	Nom 3
08h00-10h00	LACOMBE Patrice	GAVET Jean-Philippe	CARPENTIER Gisèle
10h00-12h00	LEVET Daniel	ROUGIE Sandrine	DELNAUD Gervais
12h00-14h00	CASTANET Philippe	GRASSO Laurent	LIVENAI Magali
14h00-16h00	MAURY Alexis	BELAIR Nadine	LIVENAI Magali
16h00-18h00	DALE Sébastien	PEYRUS Florent	BOUYSSOU Eveline

## **RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES, SYNDICALES & COMMUNAUTAIRES :**

### ***Conseil d'école :***

Effectif : 83 enfants cette année. 79 prévus pour la rentrée prochaine mais ceci peut évoluer.

Le péri éducatif : En maternelle les enfants sont demandeurs.

Semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2 : D'après les enseignantes la fatigue est identique. A Meyronne (CP-CE1) la maîtresse apprécie la semaine de 4 jours 1/2. Quant aux grands ils ne sont pas intéressés par le périscolaire. L'APE fera un sondage auprès des parents.

**Choix du Conseil Municipal : Semaine de 4 jours adopté à l'unanimité.**

### ***Syndicat de l'eau :***

- ⇒ Une convention de maîtrise d'ouvrage pour un syndicat de 2ème génération a été passée.
- ⇒ Les tarifs 2018 ont été votés sans augmentation.
- ⇒ Le rapport RPQS eau a été adopté.

### ***Finances :***

- ▲ CAUVALDOR demande aux communes qui sont en dessous de 1 de relever leur fiscalité.
- ▲ Ordures ménagères : Pour les camping 26 € par emplacement. Pour les établissements de santé et aide à la personne un plafond de 5 000 € a été adopté.
- ▲ PLUIH (PADD) : Le Préfet a donné un avis compatible avec le SCOT. Risque de perte de hameaux qui ne pourront plus grossir. Il convient de faire une cartographie par secteur et par thème. Le PADD sera présenté à chaque Conseil Municipal avec débat.

### ***Santé :***

Il y a eu trois réunions en septembre. Revendications du personnel de santé qui ne se bouscule pas.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### ***Cérémonie célébration armistice du 11 novembre 1918 :***

1. 10 h 30 Eglise de Meyronne et monument aux morts de Meyronne
2. 11 h Monument aux morts des Glacys (St-Sozy)
3. 11 h 15 Monument aux morts place des Marronniers (St-Sozy)
4. 11 h 30 Monument aux morts des Combelles (St-Sozy)
5. 11 h 45 Monument aux morts de Mayrac

Ces cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur offert par la commune de Mayrac, à la salle des fêtes de Mayrac.

### ***Commission révision liste électorale :***

Réunion le 6 novembre pour dépôt de la liste le 7 novembre 2017.

**PCS :** Réunion le 3 novembre 2017 avec le service GEMAPI de la CC CAUVALDOR pour relancer le dossier, mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde et notamment le DICRIM.

**Panneaux de signalisation :** Achat de panneaux pour 714 € HT.

**Réunion du comité de pilotage Jeunesse le 16 novembre 2017,** à 18h00 avec Anim'Enfance et les Maires du RPI

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 DECEMBRE 2017 - 20h30

**Présents** : Mmes LIVENAI Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, , ROUGIE Sandrine ; Ms CASTANET Philippe, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LENOIR Sylvain, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

**Absents excusés** : M. DALE Sébastien, Mme CARPENTIER Gisèle (pouvoir à Mme BELAIR Nadine).

**Secrétaire de séance désignée** : M. MAURY Alexis est désigné à l'unanimité.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2017** : *Adopté à l'unanimité.*

### INDEMNITES DES 1ER ET 2EME ADJOINTS

Suite à l'élection des adjoints du 17 novembre, des délégations ont été attribuées à chacun des adjoints. Il convient donc de voter les indemnités pour les deux nouveaux adjoints. Il est proposé d'attribuer les mêmes indemnités qu'auparavant, à savoir :

- Le 1er Adjoint : 9,15% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Le 2ème Adjoint : 6,2% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- *Proposition adoptée à l'unanimité*

### INDEMNITES DU TRESORIER

M. Pierre BEZOMBES a été muté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et remplacé par M. Fabrice BOURGEOIS. Il convient de procéder au vote des indemnités de ce dernier, basées sur la réglementation en vigueur.

- *Proposition adoptée à la majorité (02 ABSTENTIONS (Ms GRASSO et LENOIR), 04 CONTRE (Mmes BELAIR, CARPENTIER (pouvoir à Mme BELAIR), Ms DELNAUD et PEYRUS), 08 POUR)*

### TARIFS 2018 (LOYERS, DROITS DE PLACE, CIMETIERE, ASSAINISSEMENT...)

**ASSAINISSEMENT** : Ajourné,

#### LOYERS

Indice Référence Loyer : 1<sup>er</sup> trimestre 2016 était de 125,26 1<sup>er</sup> trimestre 2017 est de 125,90 soit + 0.51% d'augmentation)  
Tarifs 2017 PROPOSITIONS 2018

• APPART. MAISON DELBREIL	289,45 € (augmenté au 01/01/17)	290.92 €
• APPART ANCIENNE CRECHE	391,52 € (augmenté au 01/01/17)	393.52 €
• APPART. RUE DR GOUYGOU	300.00 € (augmenté au 01/01/17)	301.53 €
• LOGT. LA POSTE 2 <sup>ème</sup> Etage	310,34 € (augmenté au 01/01/17)	311.92 €
• LOGT. LA POSTE 1	320.00€ (augmenté au 01/01/17)	321.63 €
• LOGT ECOLE HAUT	360.71€ (augmenté au 01/01/17)	362.54 €
• PLACE EGLISE	150.00 €/ an augmenté au 01/01/12)	150.00 €
• LOCATION GABALES	150,00 €	150.00€
• BUREAU LA POSTE (ANNUEL)	Fixé avec la POSTE	
• LOCAL JAMME	150,32 Euros /mois (augmenté au 01/01/17)	151.08€

#### Location salle des fêtes

• Associations :	20.00 Euros/manifestation lucrative	20.00 €
• Associations hors Commune :	100.00 Euros/manifestation lucrative	100.00 €
• Particuliers hors Commune :	150.00 Euros	150.00 €
• Particuliers Commune :	70.00 Euros	70.00 €
• Caution pour particuliers uniquement:	200.00 Euros	200.00€

#### CIMETIERE

• Tombe (trentenaire) :	60.00 Euros (depuis le 01/01/2016)	60€
• Caveau (trentenaire) :	70.00 Euros (depuis le 01/01/2016)	70€
• Utilisation caveau communal :	30.00 Euros /mois (maximum de 4 mois)	30€
(Depuis le 01/01/2016)	7.00 Euros / jour au-delà des 4 mois	7€
• <u>COLOMBARIUM</u>	410.00 Euros (depuis le 01/01/2016)	410€

**PERMISSION DE VOIRIE – EMPRISE VOIE PUBLIQUE** : 6 € / M2 depuis le 01/01/04

6€

## **DECISION MODIFICATIVES BUDGETAIRES (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)**

Un comité de pilotage réunissant les 6 communes signataires du contrat enfance jeunesse a eu lieu le 16 novembre 2017. Lors de cette réunion l'association Anim'Enfance a annoncé un déficit cumulé sur 1 an d'environ 22 000 € pour la partie accueil de loisirs. Ainsi, il a été décidé par l'ensemble des membres présents à ce comité de verser 8 580,75 € à l'association Anim'Enfance sur les fonds du Contrat Enfance Jeunesse, fonds gérés par la Commune mais versés par la CAF et la MSA. Il convient de procéder à une décision modificative budgétaire dans ce sens.

- **Proposition adoptée à l'unanimité**

## **RPOS 2016 – QUALITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Présentation du rapport de la qualité de l'eau potable effectué par la SAUR sur l'année 2016.

- **Adopté à l'unanimité**

## **APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DE LA CC CAUVALDOR**

Présentation effectuée par Monsieur LEVET qui siège à la commission.

Cette commission a pour mission d'étudier et évaluer les charges transférées à la CC CAUVALDOR dans le cadre de transfert de compétences, et notamment suite à la nouvelle fusion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces évaluations permettent de calculer les attributions de compensation pour chaque commune ;

Il convient donc d'approuver le rapport de la CLECT réunie le 11 septembre 2017.

- **Adopté à la majorité (13 POUR, 01 ABSENTATION (M. PEYRUS))**

## **PROCES VERBAL VOIRIES COMMUNAUTAIRES DE LA CC CAUVALDOR**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence voirie a été intégralement transférée à la communauté de communes. Il convient donc d'établir un état récapitulatif du mètre de la voirie de la commune pour la mettre à la disposition de la communauté de communes CAUVALDOR.

- **Adopté à l'unanimité**

## **POINT SUR LA CONSTITUTION ET RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES, SYNDICALES ET COMMUNAUTAIRES**

La constitution des diverses communales, syndicales et communautaires ont été revues afin d'y intégrer Monsieur LENOIR selon sa volonté.

Des changements sont opérés pour représenter la commune à la FDEL et au SYDED comme suit :

- **FDEL** : Titulaires : Ms LENOIR et DALE, Suppléants : Ms MAURY et CASTANET
- **SYDED** : Titulaire : M. CASTANET, Suppléant : M. PEYRUS

Une nouvelle commission est créée : « Assainissement » afin de revoir les tarifs 2018 et d'étudier le transfert de cette compétence obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à la communauté de communes.

### **Rapport des commissions :**

- **Communale « PCS »** : redécoupage de la commune par quartier avec des personnes référentes issues de la population. Une réunion publique est prévue en février pour présenter le dispositif.
- **Communale « Ecole »** : étude des devis pour l'assurance « dommages-ouvrages » obligatoire. Quant au chantier en cours, le calendrier est respecté pour l'instant.
- **Communale « Communication »** : le bulletin communal sortira à la mi-janvier. La cérémonie des vœux de la municipalité est fixée au samedi 27 janvier 2018, à 18h30.
- **Communautaire « Sports »** : installation d'un digicode est prévue prochainement. Il est prévu la réfection des vestiaires du gymnase.
- **Conseil territorial du pôle de Martel, Payrac, Rocamadour et Souillac** : un questionnaire devra être distribué par la municipalité, aux artisans pour faire un état des lieux pour CAUVALDOR EXPANSION.
- **SIVU L'Age Tendre** : Conseil d'école extraordinaire le 23 janvier pour décider si passage à la semaine de 4 jours.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Devis pour changement d'une borne à incendie sur la place : en cours de réalisation
- Abattage d'un frêne sec sur la place : il est prévu de le remplacer par un marronnier
- Stade : le filet protégeant l'école est à réparer. Il est demandé que les utilisateurs des vestiaires du foot procèdent au nettoyage régulier. Le stade devra être fertilisé.



# VALROCFOOT

## Entente Martel /Saint Sozy /Lacave

Valrocofoot plus qu'un club une belle et grande famille !

Plus de 210 licenciés à ce jour de 5 à 90 ans. Deux terrains le Stade André Roquet à Martel et le Stade René Lespinasse à St-Sozy.

Les U7,U9 et U11 évoluent sur les terrains de Martel ,les U13 sur le terrain de St-Sozy.

Les U15 en entente avec l'Avenir 46 Nord et le FC Bretenoux-Biars jouent à Prudhomat, les U17 aussi en entente jouent à St-Céré et les U19 en entente eux aussi jouent à Biars.

Le Football Salle se déroule sur les deux gymnases de Martel et St Sozy.

Les séniors un jouent à Martel les samedis à 20h, les séniors 2 et 3 les dimanches à St-Sozy.

Les vétérans loisirs eux jouent certains vendredis à St-Sozy.

Les entraînements pour les jeunes ont lieu les Mardis de 17h à 19h30 et les samedis à partir de 14h au Stade André Roquet et pour les séniors les Mercredis à partir de 19h30 au stade de Saint Sozy et les vendredis à Martel à partir de 19h30. N'hésitez pas à venir assister aux matchs qui sont annoncés dans la presse mais aussi sur le site de la Mairie.

### **L'Equipe Fanion**

Avec les réformes des ligues il y aura 8 descendes sur 12 en championnat promotion de ligue qui sera ensuite supprimé. Challenge très difficile pour l'équipe une qui à la trêve se trouve Deuxième à égalité, les joueurs dirigeants et éducateurs entraîneurs sont tous bénévoles et donnent de leur temps pour faire vivre, avancer et structurer le club, avec le soutien des municipalités et de l'aide de Cauvaldor. Si des personnes sont intéressées par la pratique ou l'encadrement du football ils seront les bienvenus car les bonnes âmes se font rares comme partout.



**Equipe 1 – Année 2017 / 2018**

# ETAT CIVIL

## Naissance



**Louise LESPINASSE**

le 09 décembre 2017

(Vanessa LARQUEMIN et Romain LESPINASSE)

**Joey FARAL**

le 22 novembre 2017

(Anna BUTTERWORTH et Renaud FARAL)

**Léonie ROUGIE**

le 30 octobre 2017

(Juliette CHAPELLE et Alexandre ROUGIE)

**Gaïa BEAUSSONIE**

le 24 juillet 2017

(Audrey GADEAU et Philippe BEAUSSONNIE)

## Nous ont quittés récemment

**Mme Madeleine LABBE**

**M. Pierre GRANDOU**

**Mme Sandrine POUZALGUES**

**M. Charles BRIAT**

# Agenda

## ANIMATIONS - FESTIVITES

### LE COMITE DES FETES

- **Dimanche 18 Mars** : Roc Rando Quad et SSV, randonnée gourmande avec points de dégustation de produits locaux
- **Samedi 16 Juin** : Fête de la musique, avec plusieurs groupes de musique et le repas ouvert à tous
- **Samedi 21 et Dimanche 22 Juillet** : Fête votive, avec un repas le dimanche soir, et les traditionnels feux d'artifices.

### LA VALLEE DES ROCS

#### Sorties Pédestres 2018

Calendrier 1<sup>er</sup> trimestre proposé par Josette et Jean-Pierre



Date	Lieu et Heures	Lieu et Distance
Dimanche 28 janvier	Place de Saint-Sozy 13h30	Circuit de Touchy et Mayrac  2h30 - 8 km
Dimanche 25 février	Place de Saint-Sozy 13h30	CUZANCE Chemin de Rignac 3h30 - 10 km
Dimanche 25 mars	Place de Saint-Sozy 13H30	Sources et Fontaines RIGNAC (Gramat) 3h30 - 11 km

#### Samedi 24 février à 18h30 – Salle des Fêtes

#### Conférence : Origine des noms de lieux et de personnes

Animée par **Jean Rigouste** (professeur de lettres)

Suivi à 20h « d'une poule au pot » chez Jeannot



#### Nouveautés à la Bibliothèque :

<b>Le prince de cochinchine</b>	JF Parot
<b>Frappe-toi le cœur</b>	Amélie Nothomb
<b>L'art de perdre</b>	Alice Zeniter
<b>Bachita</b>	Véronique Olmi
<b>La sorcière</b>	Camilla Läckberg
<b>On la trouve plutôt</b>	Michel Bussi

# PHOTORAMA

11 Novembre 2017



L'AG des Aïnés



Présidente d'honneur :	Mme Magali LIVENAIS
Présidente :	Mme Giselle CARPENTIER
Présidente adjointe	Mme Marthe GUINOT
Trésorière	Mme Yvette MONTEIL
Trésorière adjointe	Mme Brigitte AUVRAY
Secrétaire	Mme Eveline BOUYSSOU
Secrétaire adjointe	Mme Andrée CHASSAING

Le Beaujolais Littéraire



Le Marché de Noël 2017

